

M. Balbe
Secrét. de la
Consulte.

Rome le 10. 1809. M. 349

M.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre
lettre du 1. de ce mois de la part de M. de la Fayette
du 30. qui y étoit jointe. Et par le quel
je me trouve chargé d'examiner les effets
laissés par M. Moir au cas au p. de
M. Canacciolo. j'en ai fait passer un exemplaire
avec M. Coscelli qui en est le joint pour une
Opération.

J'ai l'h. de

à M. de la Fayette Substitut du Procureur général
impérial pour la Cour d'Appel.

M.

Par un arrêté de la Consulte j'ai été chargé conjointement
avec M. Coscelli de faire l'examen des effets laissés
par M. Moir à la Cour et le choix des objets d'art
qui peuvent s'y trouver. cette Opération devant se faire
en votre présence je vous prie de m'en faire un signe
le jour où l'on ira que vous serez commode et d'en
instruire également M. Coscelli.

349bis

13. ju.
M^r Douker fabot - Duboucaum q^d al Imp^t p^r la
C^ome I'appel a Rome.

M^r

Quel affaire que je ne puis recevoir et m'empêcher
de vous en dire rien. Demain je suis libre lundi et
je vais chez vous. J'aller vous prendre chez vous a
9. h. si toute fin vous n'ete par vous même empêché
je suis presencé M. Esparilla et j'irons prie
seulement dans le cas ou lundi ne vous seroit pas
de me le faire savoir.

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]